

LEONARD DE GUELPE
SECRETAIRE DU GRAND ARNAULD

par Antony McKENNA

Nous connaissons tous les noms de quelques secrétaires qui ont travaillé au service des grands hommes de Port-Royal : Fontaine auprès de Sacy, Filleau de la Chaise auprès du duc de Roannez, Ruth d'Ans et puis Michel Tronchay auprès de Tillemont, Du Vaucel auprès de Pavillon, Vuillart auprès de l'abbé Le Roy et ensuite agent de Quesnel ; enfin, moins connu, François Giot auprès de Nicole. La qualité première d'un secrétaire est sans doute d'être transparent : il n'est que l'instrument de celui à qui il sert de secrétaire. Fontaine et Tronchay échappent à cette condition quasi anonyme : leurs *Mémoires* nous les font connaître comme des amis de Port-Royal ayant leur personnalité propre. Filleau de la Chaise s'est fait lui aussi connaître par des écrits, mais il n'est là peut-être que le prête-nom du duc de Roannez. Les témoignages sur Guelpe sont d'une autre nature. Certes il est l'auteur d'une petite *Relation* de l'exil d'Arnauld, mais le trait principal de ce texte est précisément son caractère anonyme : Guelpe, qui ne s'y nomme pas, en a gommé tout détail personnel. Nous ne le connaissons guère que par la correspondance d'Antoine Arnauld et par la correspondance inédite de Néercassel (conservée dans le fonds O.B.C. à Utrecht) (1).

Léonard Guelpe me semble constituer un exemple intéressant : d'abord, parce qu'il est un témoin de la persécution et qu'il nous fait découvrir les Pays-Bas, terre de refuge,

au moment même de la Révocation de l'Edit de Nantes. Ensuite, parce qu'il a vécu dans la clandestinité qui a si fortement marqué la vie et la survie de Port-Royal. En effet, Léonard Guelphe, Léonard de Guelphe, Durval, M. Simon, le petit cousin Simon, Simon Dumesnil, M. François, sont ses titres différents, témoins de cette vie clandestine qui imposait des fuites, des déménagements, des voyages, un mouvement constant et épuisant. Cette instabilité de la vie des amis de Port-Royal, qui sera soulignée par Pierre Thomas du Fossé et par Besoigne comme la marque de leur détachement (2), leur imposait des conditions de vie très sévères et très pénibles. Pendant de longues années Antoine Amauld n'osait guère sortir de la maison où il trouvait momentanément refuge : son biographe signale les conséquences de cette vie confinée :

« ...la longue habitude de vivre renfermé dans Paris avait tellement changé son tempérament, que l'air de la campagne lui était devenu contraire... » (3).

Léonard Guelphe partageait cette vie-là et devait en subir les conséquences. Les infirmités qui mettront fin à sa collaboration avec Antoine Amauld dès 1690 sont directement attribuées, par Amauld lui-même, à la vie renfermée qu'exigeait le secret. La fermeté face à la persécution, l'instabilité de sa vie clandestine caractérisent ainsi la vie de ce petit ami de Port-Royal. Enfin, autre trait de son portrait qui vaut d'être souligné : sa fidélité, sa fidélité susceptible même, à l'égard d'Antoine Amauld. A ce dévouement un peu gênant parfois dans cette vie clandestine qui exacerbait les tensions et les inquiétudes, Amauld lui-même rendra justice.

Retraçons d'abord les étapes de sa vie. Léonard Guelphe, ou Léonard de Guelphe comme il se désigne lui-même et comme il est désigné dans les actes notariaux (4), est né à Beauvais en 1650. C'est l'année même où Choart de Buzenval succède à son oncle à l'évêché (5). Jean Lesaulnier a souligné les nombreux liens qui reliaient Beauvais à Port-Royal. Guelphe dut-il ses premiers contacts avec Port-Royal au nou-

vel évêque ou à l'un des nombreux amis de Port-Royal qui l'entouraient ? Nos sources restent muettes sur ce point (6). Nous savons seulement, par des allusions ultérieures, qu'il avait un frère et une sœur.

Nous ne retrouvons Guelphe qu'à l'âge de quinze ans à Paris : en 1665 il était enfant de chœur à Notre-Dame de Paris, ce qui lui donnait droit à une bourse au collège de Fortet où il poursuivait ses études. Les remarques des biographes sur ce point exigent une petite explication. Les historiens de Notre-Dame (7) précisent que ceux qu'on appelait enfants de chœur constituaient plutôt un séminaire destiné à former les futurs chanoines. On y plaçait des enfants présentés par leurs parents et destinés aux premiers postes ecclésiastiques. Ces jeunes clercs faisaient partie du chapitre ; ils étaient tonsurés et le plus ancien d'entre eux était nommé le « Spé », «à cause, explique Claude Joly, qu'il est en espérance de sortir bientôt de la Maîtrise pour aller au collège de Fortet ». Pourquoi au collège de Fortet? Parce que ce collège, fondé en 1391 par Pierre Fortet, bénéficiaire à Notre-Dame, était administré par le chapitre de Notre-Dame. La carrière normale d'un enfant de chœur, qui pouvait être présenté par ses parents dès l'âge de 7 ou 8 ans, était de devenir «Spé», de passer un examen de contrôle devant le chapitre et d'entrer au collège de Fortet pendant quatre ans pour y parfaire ses humanités. A partir de 1638 un règlement spécifique permettait aux élèves du collège de Fortet de servir pendant deux ans comme chantres à Notre-Dame avant d'accéder au sous-diaconat. Telle devait sans doute être la carrière de Guelphe. Précisons aussi que l'église de Saint-Merry était une des églises filles du chapitre de Notre-Dame, et que dès 1666 Henri Duhamel allait échanger la cure de Saint-Merry contre une chanoinie à Notre-Dame. Autre lien avec la paroisse de Saint-Merry et avec le cercle, des amis de Port-Royal, Jean-Jacques Barrillon, frère de l'évêque de Luçon et futur prieur de Gizy, était alors lui aussi chanoine de Notre-Dame (8). Nous le retrouverons dès 1667 à Alet.

Les rapports inconnus qu'il entretenait avec les amis de Port-Royal expliquent sans doute le drame qui bouleversa

alors la vie de Léonard Guelphe. Il s'agit de la querelle du Formulaire. Dès le 31-10-1661 le chapitre de Notre-Dame avait publié un Mandement pour la signature du Formulaire qui avait été dénoncé par les religieuses de Port-Royal (9). Nous nous en tiendrons à l'épisode qui concerne directement la vie de Guelphe. On sait que le 15 février 1665 la bulle d'Alexandre VII comportait un nouveau Formulaire que les évêques devaient signer et faire signer ; elle fut confirmée par un Mandement de l'archevêque de Paris. En avril de la même année le Conseil du Roi appuya ces mesures et imposa la signature du Formulaire. Le Mandement contestataire de Pavillon, évêque d'Alet, date du 1^{er} juin 1665 ; l'exemple de Pavillon fut bientôt suivi des autres évêques amis de Port-Royal. Or, Guelphe lui-même fait le récit de sa persécution : sa *Relation*, adressée au chapitre de Notre-Dame, est conservée en trois exemplaires aux Archives d'Utrecht (10).

Dès le 16 juin 1665 un des boursiers du collège de Fortet lui présente le Mandement de l'archevêque de Paris : il évite de le signer :

◆ ...ne trouvant pas qu'il fût à propos de dire à celui qui me le présentait, que ma peine était de ce que l'on me voulait obliger, par la signature du Formulaire, à rendre témoignage d'une chose que je ne sais point, et que je ne suis point obligé de savoir, parce que je ne suis encore qu'un écolier peu avancé dans les lettres humaines... »

Le portier et la portière du collège lui présentent de nouveau le Mandement et le Formulaire à signer « parce que M. le Principal le voulait ». Il refuse de nouveau.

«Le même jour sur les huit heures du soir Mr Turpin (le Principal du collège) fut averti que je n'avais point signé. Il me fit venir aussitôt et n'étant encore que proche sa chambre, il vint me demander pourquoi je n'avais point encore signé le Formulaire ; je lui répondis avec tout le respect que je lui dois, que je n'avais point encore refusé. Il me voulut aussitôt faire signer tout sur le champ. Je lui

répondis une deuxième fois que je ne le pouvais faire que je n'eusse pris conseil et que je n'eusse demandé avis à des gens de probité, comme à Mr le Doyen et à d'autres. Sitôt qu'il eut entendu parler de Mr le Doyen il me traita avec injures et avec une extrême sévérité... »

Le Doyen du Chapitre de Notre-Dame se fait l'allié de Guelphe, mais c'est un allié impuissant, car la fermeté de l'élève provoque la fureur du principal Turpin qui porte sa plainte devant le chapitre. Manifestement, le principal Turpin est convaincu des sympathies jansénistes de Guelphe et les attribue à l'influence du doyen qui était alors Jean-Baptiste de Contes. Et en effet, ancien grand vicaire du cardinal de Retz, Contes n'était pas hostile à Port-Royal et s'était concerté en 1661 avec les théologiens de Port-Royal (et peut-être même avec Pascall pour formuler un Mandement acceptable par les religieuses. Ce Mandement avait été ensuite supprimé par arrêt du Conseil du Roi (10 bis).

Le récit de Guelphe nous permet d'assister à son procès devant le chapitre :

« Voilà, Mrs, ce que j'avais à vous représenter auparavant que de vous faire connaître pourquoi j'ai différé à signer le Formulaire, puisque vous avez jugé à propos de m'appeler devant vous sur les plaintes que Mr Turpin vous a faites de ce que j'ai été désobéissant et que je n'ai point voulu signer le Formulaire. Je ne sais pas, Mrs, s'il a trouvé sa cause bonne en parlant à quelques-uns de vous en particulier, mais il y a toutes les apparences du monde que, paraissant ici au milieu de tant de personnes si éclairées, il la trouve mauvaise. Il sait en sa conscience que ce que je dis est véritable, et que je ne vous ai rien avancé qui l'ait obligé de m'interrompre, comme en effet il n'a pas osé le faire. Ces yeux que je vois présentement pleins de colère, et ces actions de menace que vous voyez, Mrs, sont des marques très assurées que sa passion l'a plutôt conduit dans cette affaire que la raison. »

Et il présente les deux principes qui fondent son refus :

« Le premier est, Mrs, qu'étant chrétien comme je suis et dans le dessein de me sauver, je ne devais pas engager ma conscience pour quoi que ce soit au monde, et par conséquent que je ne devais pas jurer en vain.

Le second est que je ne devais jamais mentir, et qu'on ne le doit jamais faire, et par conséquent que je ne devais pas assurer une chose de cette importance (comme j'ai entendu qu'était celle de signer le Formulaire) sans le connaître ni le savoir. »

A vrai dire, ses explications montrent qu'il connaît bien la position de Port-Royal sur ce point :

« Dans ces pensées, Mrs, la signature m'ayant été présentée, j'ai fait quelque réflexion sur ce que l'on exigeait d'un écolier très peu avancé, qui n'était point engagé à prendre part à cette profession de foi que je n'entendais point, ni par la déclaration du Roi, ni par l'ordonnance de Mgr l'archevêque de Paris, et de laquelle j'avais entendu parler si diversement à tant de personnes de probité et de mérite, que l'on voulait faire passer un fait pour un article de foi, qu'il y avait une foi divine et une foi humaine ecclésiastique ; que cette foi humaine ecclésiastique était une chose très pernicieuse à cause qu'il n'y a point de nouveautés qu'on ne peut introduire par ce moyen ; que l'on ferait croire de foi humaine tout ce qu'on voudrait ; que signer c'était contribuer par son exemple à opprimer les innocents ; que c'était blesser la sincérité chrétienne, et que c'était rendre un faux témoignage en matière de conséquence, de sorte que, Mrs, je n'ai pas pu me persuader que je dusse faire une chose qui paraissait très mauvaise à faire. »

Et il ramène ces incertitudes à un seul point :

« (est-ce qu') un jeune homme comme je suis
(a) d'autre profession de foi à faire que celle qui
est contenue dans le Symbole des Apôtres ? »

De plus, il refuse par principe la violence du Principal :

◆ Et serait-ce un crime que de n'avoir pas cédé tout d'un coup aux violences de Mr le Principal ? N'avouerez-vous pas au contraire que la seule manière avec laquelle il m'a traité pour exiger de moi une signature, m'est un empêchement si c'eût été une chose nécessaire pour mon salut, et qu'il eût été question de la foi, on en aurait agi par les voies de la douceur, on aurait tâché de me convaincre par la raison pour m'y obliger ; on aurait eu soin de me faire connaître avec charité le danger où je m'exposais par ce refus, si véritablement la chose eût été ainsi. »

Guelphe s'étend sur l'injustice du Mandement de l'archevêque, et il conclut :

« C'est là, Mrs, la résolution dans laquelle je suis maintenant, j'aime mieux plaire à Dieu qu'aux hommes, quoique plusieurs de Mrs m'aient témoigné amitié, et qu'ils m'aient assuré qu'ils me la continueraient toujours si je signais; qu'on me gratifierait du premier bénéfice vacant dans votre Eglise ; qu'il n'y avait que moi présentement à qui on le pourrait donner ; que je perdais ma fortune si je ne le faisais ; néanmoins toutes ces belles choses-là, par la miséricorde de Dieu, ne m'ont point affaibli, et n'ont pu me faire changer de résolution, car je me persuade qu'il ne faut qu'une bonne action dans la vie qui soit faite pour Jésus-Christ pour être souvent la cause et le principe de notre salut, et que si Dieu me fait la grâce d'abandonner ma bourse et le peu que je puis posséder au monde plutôt que de rien faire contre ses commandements, que cela servira à me faire purifier devant Dieu de toutes mes fautes, et que si j'ai été opprimé par les injures et

les violences d'un prêtre, qu'en conservant pour lui le respect que je dois à son ministère, et une sincère dilection, sans troubler la charité, pour toutes les injustices qu'il m'a faites, qu'elles contribueront beaucoup à mon salut et à mon repos éternel (11). »

Ce texte est remarquable par la simplicité directe des termes, par la force des arguments et par une fermeté tout à fait étonnante chez un enfant de quinze ans. Tout va très vite alors. Nous avons vu que le Formulaire fut proposé à Guelphe le 16 juin 1665. Il est exclu de Notre-Dame et perd ainsi sa bourse au collège de Fortet. Il entre alors en contact plus étroit avec Port-Royal, au moment même où M. Féret propose à Mathieu Feydeau, de la part de Pavillon, évêque d'Alet, d'être théologal de Saint-Pol-de-Fenouilhèdes près d'Alet. Feydeau engage Du Vaucel à l'accompagner. Guelphe et un certain Bertrand sont de la compagnie lorsqu'ils partent en octobre 1665. Ils arrivent à Alet le 25 novembre (12).

Malgré les nombreux témoignages sur la vie à Alet sous la direction de Pavillon, nous n'y avons trouvé aucune allusion à Guelphe qui, sans doute, fréquentait le séminaire en compagnie de Du Vaucel. Guelphe réapparaît à l'automne 1667 lors de l'arrivée de Lancelot et de Brienne à Alet. C'est encore Lancelot qui signale la présence de Jean-Jacques Barrillon à Alet en 1667 : il avait dû quitter sa chanoinie à Notre-Dame de Paris à cause de son refus de signer le Formulaire. Lancelot et Brienne arrivent à Alet vers le 9 septembre 1667 et ils en repartent avec Guelphe le 12 ou le 13 octobre suivant. Sur le chemin du retour ils passent à Clermont où ils sont reçus par la famille Périer : les enfants Louis et Biaise Périer ont alors M. de Rebergues, qui a remplacé Wallon de Beaupuis, comme précepteur (13).

C'est en arrivant à Paris vers la fin de l'année 1667 que Guelphe devient le secrétaire d'Antoine Arnauld. Puisque François Giot n'arrivera auprès de Pierre Nicole qu'en 1671, nous pouvons supposer que Guelphe sert d'abord de secrétaire aux deux théologiens de Port-Royal. Ils étaient alors logés chez Mme de Longueville, occupés aux négociations de la Paix de l'Eglise. On sait que ces négociations devaient

aboutir au cours de l'année suivante. Des négociations supplémentaires avec les religieuses de Port-Royal occupent le début de l'année 1669. Enfin, le 17 février 1669 les religieuses sont rétablies dans la participation aux sacrements.

« (Antoine Arnauld) aurait bien voulu se soustraire à cette servitude (des visites et de la correspondance) en fixant sa demeure à Port-Royal des Champs. Mais la longue habitude de vivre enfermé dans Paris avait tellement changé son tempérament, que l'air de la campagne lui était devenu contraire... (cette considération et d'autres motifs de prudence) le retinrent dans la capitale... (14).»

Ce changement de tempérament, nous l'avons déjà suggéré, sera lourd de conséquences pour Guelphe qui le suit partout... D'abord à la rue de la Verrerie, chez Mme Angran (11 mai 1669), ensuite aux Trous où ils restent environ trois mois (11 août 1669). A la fin du mois d'août 1669, Nicole, qui a fait un petit voyage à Troyes et à Hautefontaine, rejoint Arnauld logé rue des Postes avec Guelphe, M. de la Petitière, M. Thaumais et l'abbé de Roucy (15). Ils y sont voisins de Lenain de Tillemont et de Pierre Thomas du Fossé qui se sont établis dès Pâques 1669 dans la rue des Vignes, Faubourg Saint-Marceau : le quartier est un vrai coupe-gorge, selon Pierre Thomas du Fossé (16). En novembre 1669 Arnauld, logé de nouveau chez les Angran avec M. Collé, ancien professeur des Petites Ecoles, met au point l'édition des *Pensées* de Pascal (20 novembre 1669), dont l'édition *princeps* devait sortir des presses de Guillaume Desprez dès le mois suivant. C'est de cette même époque que datent les premiers contacts d'Etienne Le Camus, futur cardinal-évêque de Grenoble, avec Port-Royal : il habitait alors à l'Oratoire et sera l'un des approbateurs des *Pensées* (17). Quelques jours avant Noël 1669 Desprez est convoqué chez l'archevêque de Paris qui voudrait faire insérer dans une nouvelle édition des *Pensées* la déclaration du Père Beurrier sur les sentiments de Pascal à l'égard de Port-Royal : Desprez va aussitôt consulter Arnauld à l'hôtel de Longueville où sont rassemblés Arnauld, les abbés de Lalane et de la Vergne,

et Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges, avec Vincent Ragot, promoteur d'Alet, en route pour Tournai (18). Au cours de l'année suivante nous savons seulement qu'Antoine Arnauld habitait rue des Postes, où Pierre Nicole venait souvent le voir. Beaubrun nous dit comment ils avaient l'habitude de vivre ensemble :

« ...Ils ne se voyaient le matin que pour entendre la messe, dans le temps des repas, et après une demi-heure de conversation chacun se retirait dans sa chambre et se mettait au travail, à l'exception du temps qu'ils employaient ensemble à la prière et à la récitation du Bréviaire... (19).»

Ils fréquentaient aussi l'hôtel de Longueville, rue Saint-Thomas-du-Louvre, et Arnauld rencontra vers cette date pour la première fois Boileau-Despréaux (avec Racine) chez M. de Lamoignon à Auteuil (20). Nous pouvons penser que Guelphe suit fidèlement Arnauld au cours de tous ces déplacements.

En août 1671 Arnauld et Nicole font ensemble le voyage de Beauvais pour rendre visite à Choart de Buzenval (21). Guelphe les accompagne sans doute. En septembre il est certainement du voyage lorsqu'Arnauld et Nicole, accompagnés de Mme Angran et de sa fille, rendent visite à Henri Arnauld, évêque d'Angers. Ils voyagent dans le carrosse de Mme Angran, et, sur le chemin, passent à La Flèche, où ils s'entretiennent avec les professeurs jésuites ; à Durtal, château du duc de Liancourt, et à Verger, terre du prince de Guéméné, où ils sont reçus par Henri Arnauld. Après avoir passé le mois d'octobre 1671 à Angers, ils reviennent par Saumur, « où Antoine Arnauld fut reçu avec distinction par les Pères de l'Oratoire », par Tours et Marmoutiers ; ils passent par le château de Fontpertuis, et continuent sur la route d'Orléans, où ils sont reçus par Coislin, évêque d'Orléans et neveu de Pontchâteau, avant de regagner Paris (22).

Au retour du voyage d'Angers, Arnauld loge « vis-à-vis Saint-Magloire » chez Mme de Saint-Loup, dont le mari, le financier Le Page, devait mourir quelques mois plus tard. Nicole est logé tout près de Saint-Magloire aux écuries de

Mme de Longueville, et il est maintenant accompagné de son propre secrétaire François Giot (23). A la fin de l'année 1671 Arnauld se rend à Sens chez l'archevêque Gondrin. Nicole et Guelphe l'y rejoignent. Bien des années plus tard Guelphe racontera au Père Nicolas-Marie Ruffin cette anecdote sur la timidité de Nicole :

« M. Nicole avec M. Guelphe allaient rejoindre M. Arnauld que M. de Gondrin, archevêque de Sens, avait emmené à Sens pour quelques semaines. M. Nicole se munit d'une paire de calebasses pour remonter la Seine dans le bateau public de Sens. M. Guelphe rejoignant M. Nicole dans ce bateau fut surpris de voir dans son paquet ces calebasses, il lui demanda ce qu'il en voulait faire. M. Nicole ne répondit rien d'abord, mais pressé par M. Guelphe, il lui dit qu'il s'était muni de ces calebasses parce qu'il n'aimait pas disputer sa vie au fond de l'eau contre les poissons de qui il prétendait qu'il se garantirait par le moyen de ces calebasses qui n'auraient pu lui servir si elles n'eussent été attachées, et s'il n'eût été déshabillé...» (24).

C'est aussi en 1672 qu'Antoine Arnauld fait le voyage de La Trappe (25). Guelphe l'accompagne sans doute. Nous savons que Guelphe était alors en contact avec Noël Vallant : c'est à Vallant, plutôt qu'à M. Hamon, qu'il demande des remèdes pour la goutte dont souffre Arnauld (23 avril 1672) (26). Au mois d'août 1672 Guelphe, dont l'adresse est toujours rue des Postes, entre avec Arnauld et Nicole dans la société de Dueil pour le dessèchement des marais, et les documents notariaux révèlent ses contacts avec Noël Vallant et avec les frères Filleau de la Chaise et Filleau des Billettes (27). Ces quelques détails montrent Guelphe intégré, par l'intermédiaire d'Arnauld, dans le groupe des « pascalins » parisiens. Les documents sont rares pour ces quelques années passées à Paris. Nous savons seulement qu'en 1673 Guelphe est toujours logé avec Arnauld rue des Postes ; en 1675 Arnauld et Nicole habitent tous deux chez Mme de Saint-Loup (28). En janvier 1676 Arnauld se dit logé «entre

les portes Saint-Jacques et Saint-Marcel » (29). Il se réunit chez Jean-Jacques Dorât avec Nicole et le Père Desmares, et il reçoit la visite de Martin Steyaert qui retrouve chez Amauld son ancien élève Ernest Ruth d'Ans (30). « M. Ernest » et « M. Simon » se connaissent donc dès cette date : ils seront ensemble les plus fidèles compagnons d'Antoine Amauld en exil.

A cette époque Nicole fait divers voyages. Arnauld et Guelphe restent sans doute à Paris. En mars 1678 ils sont en contact avec Antoine Chertemps, chanoine de Saint-Thomas-du-Louvre (15 mars 1678), qui continuera à jouer un rôle dans la distribution des livres d'Amauld jusqu'à son arrestation le 26 juillet 1682 (31). Vers la même date, en 1678, Louis et Biaisé Périer, revenus de Clermont en octobre 1675, sont voisins du duc de Roannez et ils suivent les cours au séminaire Saint-Magloire. Le soir les deux élèves allaient rendre compte de leur journée à Amauld et à Nicole. C'est ainsi que les enfants Périer sont tout naturellement intégrés dans le groupe des « pascalins » qui travaillait alors à une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal. Au début de l'année 1678 ils consultent Guelphe sur les personnes à qui il convient de distribuer les *Pensées*:

« Nous avons parlé à M. Guelphe sur les présents que nous devons faire des *Pensées*.- il nous a dit qu'on n'en donne guère qu'aux amis particuliers. Nous lui avons demandé s'il en fallait donner plusieurs : il nous a dit que, pour M. Amauld, nous lui en pouvons donner deux ou trois. Voici la liste que nous avons faite de ceux qui nous sont venus dans l'esprit, dont vous retrancherez ou ajouterez ceux que vous jugerez à propos : MM. Amauld, Guelphe, de Roannez, de la Chaise, de Tréville (qui assista à l'examen qui se fit des *Pensées* avec MM. de la Chaise et Dubois, et qui y donna de bons avis) ; MM. Dubois, Nicole, des Billettes, et M. le curé (de Saint-Jacques-du-Haut-Pas), le P. Malebranche, le P. d'Urfé, le P. Blot, le P. Dugué, frère de celui que nous avons vu à Clermont avec qui nous

avons fait grande liaison ; le P. Dubois, le P. Martin, le P. Quesnel, qui est aussi fort que nos amis ; MM. Toisnard et Mesnard, le P. de l'Age ; MM. Touret et Caumartin, Mme de Saint-Loup. Nous ne savons s'il faut en donner à P. R. des Champs : si cela était, ce serait à MM. de Sacy, de Sainte-Marthe et de Tillemont... » (32).

Voilà, semble-t-il, un tableau très précis qui complète la liste des amis de Port-Royal que Guelphe a pu rencontrer aux côtés d'Antoine Arnauld aux cours des années 1670. Le nombre de ses visiteurs sera bientôt reproché à Amauld comme l'indice d'une cabale (33).

Jusqu'à présent nous avons trouvé peu de documents concernant directement Léonard Guelphe : nous nous sommes appuyé surtout sur des sources concernant Amauld, qui nous donnent des indices quant aux activités de son secrétaire. De ce point de vue il vaut peut-être de souligner le travail très intense d'Antoine Arnauld qui, malgré ses pérégrinations constantes, n'arrêtait pas d'écrire. Pendant cette période de 1667 à 1679 passée auprès d'Amauld, Guelphe a été occupé à transcrire surtout les ouvrages écrits en défense du Nouveau Testament « de Mons » et les écrits apologétiques contre les Protestants.

La mort de Mme de Longueville, le 15 avril 1679, marque un nouveau tournant dans la vie de Guelphe. M. Jacques a raconté en détail les événements qui précèdent l'exil d'Arnauld : nous ne ferons que le résumer sur ce point. Le 17 mai 1679 l'archevêque de Paris ordonne la dispersion des prêtres, des confesseurs et des chapelains aux Champs ; les Postulantes et les Pensionnaires sont renvoyées ; il est interdit aux religieuses de recevoir des novices. Le 21 mai, Antoine Arnauld fait ses adieux à la Mère Angélique de Saint-Jean aux Champs ; dès son retour à la capitale il est obligé par l'archevêque de changer de quartier. Il loge momentanément chez M. Salmon et M. Villevault à Fontenay-aux-Roses. Une lettre du duc de Montausier l'avertit que ses ennemis

sont résolus de le perdre : il décide donc de s'exiler, et hésite seulement entre Rome et Flandre. Le voyage de Rome lui sera ensuite déconseillé « à cause des fatigues du chemin » (33 bis). Le 17 juin 1679, après s'être déguisé chez un ami à Paris, Arnauld se met en route en compagnie de Guelphe, de sa domestique Marie-Madeleine et de M. de Beaurepaire (34). Us arriveront quelques jours plus tard (20 juin 1679) à Mons où ils seront logés chez M. Robert. Gaspard Migeot, qui connaissait Arnauld depuis son apprentissage auprès de Charles Savreux à Paris, leur rend visite et fait des offres de service. Pendant le séjour chez la famille Robert, qui durera quelque six mois, Guelphe s'occupe de l'éducation d'un des fils, et Arnauld conçoit le projet d'envoyer l'enfant chez Mme de Fontpertuis qui l'aurait fait élever avec son propre fils par Nicolas Eustace (35). Au cours du mois de juillet nos exilés font une brève excursion à Bruxelles pour rencontrer Nicole : Guelphe règle avec Nicole quelques détails concernant la publication de la *Nouvelle Défense de la traduction du Nouveau Testament imprimée à Mons, contre le livre de M. Mallet*, et il signale à Nicole que les amis de Port-Royal commencent à se plaindre de sa conduite. On sait que ce fut là une période très pénible pour Nicole qui dut se justifier de son désir de quitter Arnauld et de rentrer en France (36).

Le 17 décembre 1679 Arnauld et Guelphe partent de Mons pour Tournai où ils retrouvent Gilbert de Choiseul et où ils sont logés par Vincent Ragot que Guelphe avait pu connaître à Alet et à Paris. Quade de Sainte-Marthe les rejoint à Tournai et les prévient du danger des poursuites : ils partent donc pour Gand en Flandre espagnole. Ce n'est qu'en février 1680 que le Père de Hondt leur trouve un logement sûr à Bruxelles chez Mlle Laurin. M. Jacques a admirablement raconté les voyages d'Arnauld et de ses amis à Utrecht, à Delft et à Liège : nous nous permettrons donc de négliger le détail de ces déplacements pour mieux mettre l'accent sur les activités de Guelphe.

Dans sa *Relation*, Guelphe reste assez discret et même vague sur les péripéties de leurs aventures. M. Jacques a fait remarquer qu'il passe sous silence la présence de la servante

Marie-Madeleine qu'il supportait difficilement. Nous ajouterons qu'il ne cite jamais son propre nom, se contentant de se désigner comme « le fidèle compagnon de ses voyages (d'Antoine Arnauld) qui lui servait d'un autre Luc» (37). Malgré ses lacunes et ses incohérences, la *Relation* de Guelphe nous permet de découvrir la vie des exilés. En février 1680 ils trouvent donc enfin refuge dans la maison de Mlle Laurin à Bruxelles : Guelphe note :

« M. Arnauld demeura à Bruxelles sans sortir de sa chambre jusqu'au mois de juin (38).»

Il donne une idée assez précise de leur vie quotidienne :

« Il se levait ordinairement à 5 heures du matin. Il priaït Dieu et disait le Bréviaire de l'Eglise de Paris. Il disait la messe presque tous les jours entre 7 et 8 heures. Sa coutume était après avoir dit son Bréviaire de lire les Instructions que M. de Saci et M. du Fossé ont faites sur l'Ecriture. Quand il lisait le Nouveau Testament, il lisait les Réflexions du Père Quesnel. Il avait coutume de lire toujours quelque livre de piété ; tantôt l'explication que M. Le Toumeux a faite des Epîtres et Evangiles ; tantôt quelque autre livre après la messe. Il disait Tierces, et ensuite il travaillait jusqu'au dîner. Avant le repas on disait tous ensemble Sexte. Après le *Bénédictité* on lisait un chapitre de l'Ecriture ; et pendant le repas on tenait des entretiens édifiants. Après le repas on faisait un tour de jardin, et on demeurait ensemble jusques à deux heures et demie. On disait Nones ensemble ; et puis on se retirait, et on travaillait jusques vers les sept heures. Sur les six heures il se mettait devant Dieu et priaït. A sept heures on disait Vêpres tous ensemble ; et puis on soupaït, en gardant l'ordre comme à dîner. A neuf heures on disait Complies ensemble ; et pour les domestiques on faisait la prière en français à laquelle il assistait, et chacun se retirait (39). »

Enfin, il donne un petit aperçu émouvant de l'amitié entre Arnauld et Quesnel :

« Les personnes qui ont connu particulièrement M. Arnauld et le Père Quesnel, ont admiré l'humilité extrême de l'un et de l'autre. Le Père Quesnel le respectait infiniment, et lui rendait souvent les services les plus bas : ce que M. Arnauld ne souffrait aussi qu'avec peine, quelque besoin qu'il eût du secours de quelqu'un ; mais lorsque le Père Quesnel croyait que M. Arnauld avait tort en quelque chose, son zèle pour la vérité le faisait paraître un autre homme : il ne l'épargnait pas et le poussait très vivement... (40).»

Rappelons aussi les visites des amis de Port-Royal : les contacts ne sont pas rompus. Sainte-Marthe est leur premier visiteur en 1679 (il reviendra en 1682) ; ensuite arrive Tillemont accompagné de Ruth d'Ans son secrétaire (ils repartent dès le mois d'août 1680) ; Pontchâteau rend une première visite en octobre 1680 (il retourne fin avril 1681) et il reviendra plusieurs fois (le 10 juillet 1683; juin-août 1685). Du Vaucel, que Guelphe connaît depuis leur voyage de 1665 à Alet, arrive en juin 1681 à Delft et ne repartira qu'en septembre 1682 pour Rome. Dès le mois de juillet 1681 Ruth d'Ans revient et rejoint Arnauld à Delft : il sera l'un des collaborateurs les plus fidèles et les plus précieux d'Arnauld pendant l'exil. Le médecin Denis Dodart arrive de Paris pour une visite de quelques jours en 1681 ; il est suivi sans doute par Charles Lemaître. Egalement à Delft, Arnauld accorde un asile temporaire à dom Gabriel Gerberon. En juillet 1684 Mme de Fontpertuis, qui jouera un rôle important dans la vie de Guelphe, arrive pour la première fois à Bruxelles (elle reviendra en septembre 1685, en 1689, et en août-septembre 1693 pour régler le testament d'Arnauld). Quesnel arrive à Bruxelles le 25 février 1685 et il est suivi de peu par un autre Oratorien, Jacques-Joseph Duguet qui, lui, repartira dès la mi-octobre 1685 avec Ruth d'Ans pour Paris. Enfin, Arnauld reçoit en 1687 l'ami de Leibniz, le prince Ernest de Hesse-Rheinfels (qui lui avait déjà rendu visite à Paris en 1670 et avec qui il était resté en correspondance). Ce ne sont là que les visiteurs français (41). Si on compte aussi

leurs très nombreux contacts avec des amis hollandais, on voit que l'exil et même le secret ne signifiaient pas la solitude.

Parmi les amis hollandais, le rôle du Vicaire Apostolique Jean-Baptiste van Néercassel vaut d'être souligné, car il semble avoir joué un rôle important dans la vie spirituelle de Guelphe. La première lettre de Guelphe à Néercassel que nous ayons trouvée date du 15 décembre 1679 (42), et la correspondance porte d'abord sur les écrits d'Arnauld en défense du Nouveau Testament de Mons. Ensuite, les lettres évoquent les différents voyages que Davy et Durval (Amauld et Guelphe) devaient accomplir auprès de Néercassel. Guelphe sert d'intermédiaire à Néercassel pour l'envoi de livres de Paris ; il est amené donc à lui faire part des difficultés que les amis de Port-Royal éprouvent dans la diffusion de leurs livres en France, et à l'occasion il lui annonce la saisie de leurs livres et l'arrestation des membres de leur réseau. Il donne des nouvelles de Port-Royal et annonce la mort de Sacy et celle de la Mère Angélique de Saint-Jean. Deux autres thèmes me semblent découler des conditions pénibles de la vie clandestine : d'abord, la santé ou plutôt leurs infirmités constituent le sujet de très nombreuses lettres des correspondants de Néercassel. Arnauld, qui souffrait d'asthme, supportait bien la vie enfermée, secrète, studieuse : il en avait une longue expérience. Guelphe supporte de moins en moins bien cette vie-là, et ses infirmités l'obligeront bientôt à mettre fin à ses activités de secrétaire. Autre thème lié à la vie clandestine : les frictions entre les compagnons d'Arnauld. Comme on le voit dans sa correspondance, Amauld lui-même est d'une discrétion et d'une sérénité à toute épreuve ; il n'en va pas de même de ses compagnons. Guelphe est particulièrement susceptible et jaloux de son rôle auprès d'Arnauld : aux moments d'énerverment extrême il faut l'intervention de Néercassel pour le convaincre de rester auprès d'Amauld. Les lettres d'Amauld portant l'éloge de la débonnairé de Desessarts traduisent peut-être son soulagement après l'ambiance tendue créée par la fidélité susceptible de Guelphe (43).

Guelphe fait de très nombreux voyages en Hollande et en France. Nous pouvons le suivre dans ses visites assez fréquentes chez Néercassel à Utrecht (44), et à une occasion il part avec Quesnel pour Mons auprès de van Heussen et Pierre Codde (45). En 1681 Néercassel met Guelphe et Ruth d'Ans en contact avec Juste Môdersohn à Amsterdam, et celui-ci leur permet d'entrer en négociations avec la veuve Schippers, libraire-imprimeur. Guelphe organise avec elle la publication de la première édition de *l'Apologie pour les Catholiques* en octobre 1681 ; elle s'occupera aussi de la réédition du Nouveau Testament de Mons et de l'édition des *Lettres Provinciales* en quatre langues. Mais le grand projet que Guelphe négocie avec elle échoue : les indélicatesses de la veuve Schippers, qui n'hésite pas à rééditer les livres d'Arnauld pour son propre compte sans avertir l'auteur, provoquent l'indignation du secrétaire fidèle qui se brouille avec elle. Malgré l'intervention de Néercassel et de Pierre Codde, qui cherchent à éviter le scandale, l'édition projetée du « Grand Recueil », recueil historique de documents sur Port-Royal et le Jansénisme, ne verra pas le jour (46).

Nous savons aussi que Guelphe fit plusieurs voyages secrets en France (printemps 1680, août 1681, janvier-février 1682, juillet 1684, octobre 1685). Il retourne à Paris pour la première fois dès le printemps 1680 et, comme l'a raconté M. Jacques, son absence est la cause indirecte d'un événement majeur dans l'histoire de la philosophie et de la théologie. En effet, privé de son secrétaire, Amauld n'eut pas le temps de lire la copie du *Traité de la Nature et de la Grâce* que Malebranche lui envoya par l'intermédiaire du marquis de Roucy. Le silence d'Amauld étonna d'abord Malebranche qui décida de passer outre : il lance l'édition de son *Traité* par Daniel Elzevier à Amsterdam. Amauld ne découvre le *Traité de la Nature et de la Grâce* que lorsque Guelphe, revenu de Paris, se rend chez Elzevier en juillet 1680 pour négocier l'impression de la deuxième partie de la *Nouvelle Défense du N. T. de Mons contre M. Mallet*. La lecture de l'ouvrage de Malebranche remplit Amauld d'inquiétude : il convainc Elzevier d'en suspendre l'impression et communique ses doutes à Quesnel qui doit contacter Malebranche. Celui-ci

insiste pour que l'impression suive son cours. Cet incident, suscité en premier lieu par l'absence du petit secrétaire d'Arnauld, altère les relations entre Arnauld et Malebranche. Leur conflit ne tardera pas à s'envenimer (471).

Au cours de ses voyages en France, Guelphe sert sans doute de messenger entre Port-Royal des Champs, Pontchâteau à Hautefontaine ou à Orval, et Desessarts à Juvigny près de Châtillon (48). Il assure la distribution des livres d'Arnauld en France et organise l'envoi de livres de Paris en Hollande. Il est chargé de missions auprès de Bossuet et sert de messenger entre Arnauld et Racine. Il organise aussi la collecte d'argent pour «les Orphelins et les Orphelines», c'est-à-dire pour le clergé d'Alet et de Pamiers et pour les Filles de l'Enfance. On sait qu'en octobre 1683 Denis Dodart sert d'intermédiaire dans les négociations menées par le duc de Roannez pour le retour d'Arnauld en France ; en janvier 1684 il est question d'un retour clandestin chez Noël Vallant ; et en juillet 1684 Guelphe prépare un voyage à Paris pour chercher un appartement où Arnauld pourrait se réfugier (49).

Toutes ces visites et tous ces voyages en Hollande et en France pourraient nous donner l'impression que le secret n'était pas indispensable et que la clandestinité a été exagérée par les historiens de Port-Royal. Cependant, en octobre 1685 Guelphe, qui s'était rendu en France chez sa sœur, cette fois avec la permission de l'archevêque de Paris, pour solliciter un procès de sa famille, manque d'être arrêté par la police française. Guelphe étant momentanément absent, la police se saisit de son frère et le conduit à la Bastille. Notre petit secrétaire ne se remettra pas de cette peur, et il en garde une certaine défiance à l'égard de Mme de Fontpertuis qu'il soupçonne d'indiscrétion. Arnauld doit intervenir pour empêcher que la tension entre Guelphe et Mme de Fontpertuis n'évolue pas en inimitié. Heureusement, Mme de Fontpertuis est toute dévouée à Antoine Arnauld et, à sa prière, elle surmontera cette petite crise avec Guelphe lorsque celui-ci aura besoin de sa protection à Paris (50).

Un autre voyage vaut d'être souligné car il annonce la fin des activités de Guelphe comme secrétaire auprès d'Ar-

nauld. En avril 1690 le gouverneur général des Pays-Bas espagnols met fin à sa protection : Arnauld, Guelphe, Ruth d'Ans, Quesnel et Anne Jaupin se mettent en route. Ils s'arrêtent trois jours à Anvers. Ruth d'Ans retourne alors à Bruxelles et les autres poursuivent la route vers la Hollande. Ils arrivent le 26 mai à Liège et y restent jusqu'en septembre. Arnauld retourne alors à Bruxelles malgré le danger ; Quesnel se cache à Malines ; Guelphe reste à Liège, car ses infirmités le rendent incapable d'écrire et il ne peut plus supporter la vie confinée qu'Arnauld doit s'imposer (51). Il faut donc dater de 1690 la fin des fonctions de Guelphe comme secrétaire auprès d'Arnauld ; Ruth d'Ans le remplace temporairement.

Dès l'année suivante Arnauld demande à Mme de Fontpertuis de solliciter auprès de Pomponne la permission pour

■ Guelphe de retourner à Paris :

«Depuis que j'ai été obligé de me renfermer plus que je n'ai jamais été, M. Guelphe n'a pu être auprès de moi, parce qu'il se trouve mal sitôt qu'il ne prend point l'air, et qu'il ne pourrait sortir sans que cela nous découvrit. Il ne peut plus aussi demeurer au lieu où il a été depuis ce temps-là (à Liège). Il en a des raisons. C'est donc une espèce de nécessité qu'il retourne à Paris. Mais sous savez le proverbe : chat échaudé craint l'eau froide. Et il sait certainement que quand on mit son frère à la Bastille, c'était lui qu'on y avait cru mettre. Ce n'est donc pas sans sujet qu'il désirerait avoir quelque assurance de pouvoir être à Paris, et y solliciter ses affaires temporelles, sans avoir rien de semblable à appréhender... (52).»

En juin 1692 Guelphe lui-même se rend à Namur auprès de Pomponne pour le presser d'accorder sa permission. Malgré les inquiétudes que cette visite suscite chez les amis d'Arnauld, Pomponne cède enfin et dès le mois de novembre 1692 Guelphe quitte Liège pour Paris où il vit caché sous la protection de Mme de Fontpertuis et de Denis Dodart (53). On pense au Père Nicolas-Marie Ruffin et à l'abbé Couet

pour le remplacer auprès d'Arnauld ; on choisit enfin M. Dessarts, recommandé par M. Le Noir et par Mme de Fontpertuis. C'est donc la fin de l'exil de Guelphe. Nous devons maintenant essayer de le retrouver à Paris.

Ce n'est pas chose facile, car il fait tout pour disparaître et prend un nouveau pseudonyme: « M. François». Cependant, nous pouvons essayer de reconstituer le cercle de ses amis à Paris grâce à quelques allusions. Tout d'abord nous savons qu'il est maintenant en bonnes relations avec Mme de Fontpertuis (54). Ensuite, le 15 juillet 1693 Antoine Arnauld fait allusion aux discussions de Guelphe avec Racine à Paris (55). Le 8 août 1694 Arnauld meurt. Le 16 octobre suivant Ruth d'Ans et Dessarts se mettent en route avec son cœur; le 9 novembre ils arrivent à Port-Royal des Champs où ils sont accompagnés par Guelphe, par Varet de Fonteny et par Mme de Fontpertuis ; Jean Racine les y rejoint. Le 8 août 1695 Guelphe est de nouveau à Port-Royal des Champs avec Vuillart, Varet de Fonteny et Mlle Le Tourneur (56). Or, remarquons que les trois compagnons de Guelphe à cette date sont logés ensemble. N'est-ce pas là un indice quant à l'adresse de Guelphe à Paris ? Ces amis sont logés d'abord rue des Maçons près de la Sorbonne ; ensuite, en 1695, Vuillart habite chez Mme Pépin, c'est-à-dire chez la sœur de François Varet de Fonteny, rue Saint-Jean-de-Beauvais, en face du Collège (57) : Guelphe rend encore visite à Vuillart en 1700 (58). Le nom de Vuillart est une indication précieuse, car sa correspondance permet de découvrir tout le cercle de ses amis à Paris. Ensuite Vuillart cite Pierre Thomas du Fossé, Michel Tronchay, Wallon de Beaupuis et son ancien élève Benoise, le Père Duguet, Jean Racine et Boileau-Despréaux (59). Dans l'entourage de Noailles, archevêque de Paris, Vuillart connaît M. de Beaufort, Simon Roynette, l'ancien compagnon de Jean Racine aux Petites Ecoles de Port-Royal, et Jean-Jacques Boileau : « M. Boileau de l'Archevêché » (60). Rollin, principal du collège de Beauvais, habite en face de chez lui. En 1700 Vuillart recommande Jacques Fouillou comme prédicateur aux religieuses de Port-Royal à l'occasion de la dédicace de leur église (61). Enfin, tout ami de Port-Royal à Paris à cette date devait connaître l'amitié

infatigable de Mlle de Joncoux. Vuillart est en correspondance non seulement avec Quesnel, mais aussi avec Joseph de Brigode qui a entrepris un commerce de livres à Bruxelles : Guelphe lui a « apporté » un portrait de Lenain de Tillemont en 1698 (62). Par ailleurs, les noms de Jacques Fouillou et de Jean Racine constituent une nouvelle piste, confirmée par le témoignage du Père Ruffin : en effet, celui-ci cite l'anecdote de Guelphe sur Nicole à Sens, et nous savons que Fouillou et Racine, comme Ruffin lui-même et comme Charles Beaubrun, sont les auditeurs attentifs de la « vieille conteuse » de Pierre Nicole (63). Sans doute Guelphe a-t-il lui aussi rendu visite à l'ancien compagnon d'Antoine Arnauld qui logeait depuis 1687 et jusqu'à sa mort en 1695 dans une maison située sur la rue du Puits-l'Hermite derrière la Pitié de la paroisse Saint-Médard, qui appartenait aux religieuses de la Crèche (64). Par ailleurs, Ruffin est en contact avec Jacques Fouillou, avec Varet de Fonteny, avec Coustel (l'ancien professeur des Petites Ecoles qui, avant de retourner à Beauvais, trouve un asile temporaire auprès de Framery, principal du collège des Grassins, que connaissait aussi Guelphe), avec Deslyons, doyen de Senlis, et avec Du Vaucel (qui revenait d'Italie et qui devait peu après repartir pour Bruxelles où il mourut en 1715 (65). Ce sont là quelques indications indirectes sur les amis de Guelphe à Paris.

Comment vivait-il ? Du temps de l'exil, Antoine Arnauld faisait l'éloge de son dévouement et de son désintéressement :

« ...il faut avouer qu'il a quelquefois de petits chagrins ; mais que dans le fond c'est une personne incomparable pour l'affection, pour la fidélité, pour le travail, pour le soin des affaires, pour le ménage-ment de notre petit fonds, et pour l'application à faire bien réussir les choses dont il se mêle. Il demande seulement, comme il est bien raisonnable, qu'on lui témoigne de l'amitié, et avec cela il se mettrait en quatre pour les gens (66). »

Aussi, lors du retour de Guelphe à Paris, Arnauld prend soin de lui établir un revenu assuré :

« Car n'est-il pas juste qu'une personne à qui l'amour de la vérité a fait perdre sa fortune, et qui m'a rendu depuis vingt-quatre ans toutes sortes de services, avec tant d'affection, puisse avoir après ma mort suffisamment de quoi subsister, sans dépendre de personne... (67).»

« Quoique nous soyons un peu courts d'argent, il ne faut pas laisser de faire ce qui est de justice. Les accidents qui empêchent M. Guelphe d'être avec moi, ne me dispensent pas de le regarder comme étant de ma famille, et que je ne sois obligé, autant que si nous étions ensemble, de ne lui laisser manquer de rien. Dans la cherté où tout est présentement, il ne lui faut pas moins que cinq cents livres pour sa nourriture, et quelque chose pour ses habits... (68).»

Au-delà de la rente qu'Amould lui établit à cette date, il convient de souligner la place importante que Guelphe occupera dans le testament d'Amould qui témoigne par là de l'affection qu'il portait à son fidèle compagnon :

« Comme je ne pourrais sans ingratitude et sans injustice ne pas reconnaître l'affection et les services de M. Guelphe, de qui j'ai reçu pendant vingt-deux ans qu'il demeure avec moi tant de témoignages d'amitié, je lui lègue la rente de cinq mille deux cents livres en fond, que j'ai sur l'Hôtel de Ville sous un autre nom. Il y a longtemps que je lui ai donné tout ce que me doit le sieur Martin, marchand, tant en fond qu'en ai'rérages, comme aussi une partie que j'ai sur l'affaire des Rivières. Cette dernière partie est fort peu de chose, et il y a peu d'apparence qu'on tire rien de la première. Mais soit que l'on en tire quelque chose ou non, je lui lègue encore un fond de six mille livres ou environ, qui rapportent trois cents livres de rente (à ce que je crois) à condition qu'il s'obligera de payer une pension viagère de cent livres à une pauvre demoiselle nommée de Privati. Je lui lègue aussi mon crucifix de bronze.

mon reliquaire, qui a été autrefois à la Mère Agnès, et ma pendule. Je veux aussi qu'il fasse tout ce qu'il voudra de mes habits, de mon linge et de mes meubles, en quelque part qu'ils soient, et qu'on ne lui demande aucun compte du maniement de mon bien, étant bien assuré qu'il me l'a plus conservé que je n'aurais fait moi-même (69). »

Arnauld laisse sa bibliothèque, longtemps gardée par M. Hamelin, à Claude de Sainte-Marthe,

« à l'exception des six volumes des ouvrages de mon frère d'Andilly, et de quelques autres livres français que voudra choisir M. Guelphe. Je le supplie de les accepter d'aussi bon cœur que je les lui donne, et de prier Dieu pour moi. Fait ce 15 juin 1687 (70). »

Enfin, une note laisse encore à Guelphe divers écrits d'Antoine Arnauld que le secrétaire avait transcrits :

« ...il m'a donné parole qu'il n'en disposera jamais que par l'avis de nos amis (71). »

Ce sont sans doute ces livres que nous retrouvons dans l'inventaire après décès établi le 9 août 1720 par M^e Jean-Raymond Issali (72). Malheureusement, en dehors de quelques titres assez vagues, le notaire se contente de signaler 21 volumes de livres in f^o, 185 volumes de livres reliés en cuir, 84 autres volumes tous in 12^o.

Nous avons dit que la vie de « M. François » à Paris était discrète. En effet, l'arrestation du Père Quesnel à Bruxelles en 1703, la saisie de ses papiers et de ceux d'Arnauld déclenchèrent des enquêtes et des emprisonnements, dont celui de Vuillart. Guelphe semble avoir réussi à se cacher. En tout cas il disparaît de notre vue. Seuls quelques documents signalés dans l'inventaire nous fournissent des indices. En 1719 (juin ou décembre) Guelphe vend sa maison située au Mont Valérien pour se retirer dans un appartement dans les dehors du couvent des Bénédictines de La Ville-l'Evêque, situé

à Paris au Faubourg Saint-Honoré (près de l'actuelle place de la Madeleine). Or, Goujet signale que Nicolas-Marie Euffin, qui fréquentait Guelphe à Paris, habitait lui aussi au Mont Valérien sous le nom de M. Denys (73). M. François et M. Denys vivaient peut-être ensemble un certain temps. En tout cas, l'appartement loué par Guelphe est fort bien meublé et abondamment fourni en vaisselle et en linge : il est très possible que d'autres amis de Port-Royal aient trouvé refuge chez lui. Guelphe est mort dans cet appartement — dans une chambre ayant vue sur le jardin — le 21 juillet 1720 (74), et il fut enterré dans l'église des Bénédictines.

Voilà ce que nous savons de la vie et de la mort de cet ami discret et fidèle de Port-Royal.

NOTES

(1) Grâce à l'amabilité de Mme Saskia de Graaff nous avons pu repérer très rapidement les documents concernant Guelphe aux Archives d'Utrecht : il s'agit des mss P.-R. 489, 584, 1535, 3057 O), et des lettres de Néercassel contenues dans les registres O.B.C. 590, 597, 605, 606, 608-612. Les lettres des mss P.-R. 1920, 3846 et 4138, signées Dumesnil et datant de 1726 et de 1727, ne sont pas de Guelphe. Les lettres signalées par H. Leeuwenberg dans son *Index Diarium* sous le nom Dumesnil et datant d'avant le 4 novembre 1679 (lettre anonyme à Simon Dumesnil) ne nous paraissent pas concerner Guelphe. Enfin, à notre avis, Guelphe n'a pas porté le pseudonyme « Merlin » qui était réservé à Ernest Ruth d'Ans : le seul document qui puisse introduire un doute sur ce point est la lettre d'Antoine Amauld à M. Merlin du 12 juillet (1682) du ms P.-R. 584. Or, Amauld s'adresse dans cette lettre à Ruth d'Ans aussi bien qu'à Guelphe.

(2) P. Thomas du Fossé, *Mémoires*, II, chap. 6 ; J. Besoigne, 1752, IV, p. 158.

(3) N. Larrière, *Vie de M. A. Amauld*, P.-Lausanne, 1782-83, II, p. 23.

(4) Minutier Central, III. 665, LXXV. 233, XLIX. 493, XI. 454 cote 7 et B.N. f° Fm 5553 p. 10 : références données par J. Mesnard, *Pascal et les Roannez*, P., 1965, p. 918 n. Signalons aussi dans le fichier du Minutier Central les actes d'une famille ^{fr} de Guelphe », originaire d'Embrun : le 3 mars 1651, Antoine de Guelphe se dit marchand bourgeois de Paris, rue Vallée-de-Misère à l'enseigne du Soleil d'Or.

(5) J. Lesaulnier, « N. Choart de Buzenval, évêque de Beauvais (1611-1379) » ; in *Chroniques de Port-Royal*, 1983.

(6) Voir J. Besoigne, *Histoire...*, 1752, V, p. 72-73; Clémence!, *Histoire...*, 1755, VIII, p. 281 ; P. Guilbert, *Mémoires...*, 1755-56, III, p. 184-191 et VII, p. 393-5 ; L. Moréri, *Le Grand Dictionnaire...*, 1759, V, p. 425 ; R. Cerveau, *Nécrologue...*, 1760, I, pp. 56-57. — Je remercie M. Emile Jacques de m'avoir fourni, comme point de départ de cette étude, la bibliographie des sources imprimées concernant Guelphe. — La référence dans la correspondance d'Antoine Arnauld (lettre n° 351 du 16-10-1681) à un cousin de Guelphe, est une erreur : il s'agit en fait d'Ernest Ruth d'Ans. Pour une allusion à son frère et à sa sœur, voir Arnauld, lettre n° 806 du 18-10-1685. Dans sa *Relation* (Utrecht, P.-R. 3057 *) Guelphe dit à un certain moment qu'il est retourné chez son père: c'est peut-être l'indice que sa mère était morte alors (en 1665)..

(7) Cl. Joly, *Traité historique des Ecoles épiscopales et ecclésiastiques*, P., 1678 ; B. Guérard, *Cartulaire de l'Eglise de Notre-Dame de Paris*, P., 1850 ; F. L. Chartier, *L'Ancien Chapitre de Notre-Dame de Paris et sa maîtrise...*, P., 1897, p. 55, suggère une dérivation de SPE à partir de CEPETI, nom des clercs minorés.

(8) Sur Duhamel, voir son article dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, P., 1964, et Sainte-Beuve, éd. Pléiade, I, pp. 1000-1009 ; sur les Barrillon et la paroisse de Saint-Merry, voir J. Mesnard, op. cit., 1965, Index.

(9) Voir A. Arnauld, lettre n° 140 du 20 septembre 1662.

(10) Utrecht. P.-R. 3057 (*) : La Relation que fit M. Guelphe à MM. de Notre-Dame de la manière dont le principal de son collège l'avait traité sur son refus de la signature. — Sur le triste destin du principal Turpin, voir A. Arnauld, lettre n° 507 du 23-2-1685.

(10 bis) Sainte-Beuve, II, pp. 624-30.

(11) Ce dernier paragraphe a été cité par Clémencet, 1755, VIII, p. 281. — Dans sa *Relation*, Guelphe cite en particulier le Père Annat, *Remèdes contre les scrupules qui empêchent la signature du Formulaire...*, P., 1664, qui constituait une réponse au traité d'A. Arnauld et de P. Nicole, *De la Foi humaine*, P. 1664. Il semble donc que Guelphe se fonde sur le traité *De la Foi humaine* pour justifier son refus de signer le Formulaire.

(12) Voir le *Dictionnaire de Spiritualité*, P., 1957, articles FEYDEAU et DU VAUCEL; Feydeau, *Mémoires*, éd. E. Jovy, 1905, p. 105. Sur la vie à Alet, voir Lefebvre de Saint-Marc, *Vie de M. Pavillon*, Saint-Miel, 1738 ; P. Broutin, *La Réforme pastorale en France au 17^e s.*, Tournai, 1956 ; les articles de B. Chédozeau et de G. Grébil, in *Chroniques de Port-Royal*, 1983. — Nicole fait allusion à Guelphe dans ses lettres à Du Vaucel, Utrecht O.B.C. 632, publiées par B. Chédozeau, in *Chroniques de Port-Royal*, 1981. — L'autre compagnon de Feydeau et de Du Vaucel est diversement nommé Berrian ou Bertrand : il s'agit peut-être de Berrand, l'ancien élève des Petites Ecoles de Port-Royal, sur lequel voir Fr. Delforge, *Les Petites Ecoles...*, Paris, 1985.

(13) Voir Cl. Lancelot, *Relation...*, s.l.n.d., contenant sa *Relation du voyage d'Aleth adressée à la Mère Angélique de Saint-Jean ce 18 décembre 1667* ; Cl. Lancelot, *Vie des Quatre Evêques...*, Cologne, 1756, I, p. 20 sqq ; Cl. Lancelot, *Mémoires touchant la vie de M. de Saint-Cyran...*, Cologne, 1738, II, pp. 444-46, 367-369, et les lettres d'A. Arnauld à G. Périer du 10 janvier 1668 et de Cl. Lancelot à Fl. Périer du 11 janvier 1671.

(14) N. Larrière, II, p. 23.

(15) *Documents du Minutier Central...*, P., 1960, p. 3; A. Arnauld à E. Périer, in Pascal, *Pensées*, éd. L. Lafuma, P., 1952, III, p. 119, texte corrigé par J. Mesnard, 1965, p. 889n ; A. Arnauld à G. Périer, n° 238 du 11-6-1669 ; Beaubrun, B.N.f.fr. 13898, ff° 27v°, 28r°-v° ; Goujet, *Vie de M. Nicole*, éd. Liège, 1767, pp. 191, 193-4; Troyes, ms 3026, pièce 143; Feydeau, éd. Jovy, p. 133.

- (16) P. Thomas du Fossé, III, chap. 4, éd. Bouquet, III, p, 69 *sqq.* ; B. Neveu, ...*Le Nain de Tillemont*, La Haye, 1956, p. 63.
- (17) A. Amauld à Fl. Périer, le 20 novembre 1669 (éd. Lafuma, III, p. 159) : il dit explicitement que M. Collé était « un des précepteurs des enfants qui étaient au Chesnay » et qu'il « prenait la peine d'instruire », en 1669, le fils des Angran. — Sur E. Le Camus, voir Ch. Bemlet, *Histoire du Cardinal Le Camus...*, P., 1886, p. 19 *sqq.* ; sa correspondance éditée par Ingold., P., 1892, et les travaux récents de P. Bolle.
- (18) G. Desprez, *Récit...*, éd. Lafuma, III, p. 171.
- (19) Beaubrun, f° 20 v° ; Goujet, p. 125 ; J. Besoigne, V, p. 242.
- (20) N. Larrière, II, p. 47 ; Sainte-Beuve, III, p. 438.
- (21) J. Gaillard, *Un Prélat janséniste...*, P., 1902, p. 90 ; J. Lesaulnier, in *Chroniques de Port-Royal*, 1983.
- (22) N. Larrière, II, p. 30 ; Beaubrun, f° 31 r° ; Guelphe, *Relation...*, 1733, pp. 65-67 ; J. Grandet, *Mémoires...*, éd. G. Letourneau, Angers, 1893, I, pp. 127-31 ; Cl. Cochin, *H. Amauld*, P., 1921, pp. 255-258 ; G. Basset, in *Chroniques de Port-Royal*, 1983, p. 85 *sqq.*
- (23) Beaubrun f° 3 r°-v° ; J. Mesnard, 1965, p. 894. — Sur Fr. Giot, voir Beaubrun f° 28 v°, et Mazarine ms 2488, p. 56.
- (24) Voir notre article, < Entretiens avec Pierre Nicole », in *LIAS*, 1979.
- (25) N. Larrière, II, p. 55 ; J. Besoigne, IV, pp. 600-601.
- (26) N. Vallant à Guelphe, le 23 avril 1672, in *Portefeuille Vallant*, X, B.N.f.fr. 17053, f° 54 r°-55 v°. Voir aussi une allusion à une maladie de Guelphe en août 1675, *ibid.*, XV, B.N.f.fr. 17058, f° 626. Références fournies par J. Lesaulnier.
- (27) J. Mesnard, 1965, p. 918.
- (28) *Documents du Minutier Central...*, P., 1960, p. 4 (14-12-1673) ; N. Larrière, II, p. 96 ; *Recueil d'Utrecht*, 1740, p. 370 ; J. Mesnard, 1965, pp. 894-95 ; Sainte-Beuve, III, p. 847.
- (29) *Documents du M.C.*, p. 4.
- (30) Sainte-Beuve, II, p. 161 n ; E. Jacques, *Les Années d'exil d'Antoine Amauld*, Louvain, 1976, p. 77.
- (31) Utrecht, ms P.-R. 489 ; E. Jacques, p. 253.
- (32) Pascal, éd. G.E.F., XII, p. CCXLVIII, n.l. ; éd. L. Lafuma, III, p. 157 ; Malebranche, éd. A. Robinet, XVIII, pp. 57-58 : date corrigée par J. Mesnard, 1965, p. 903.
- (33) E. Jacques, p. 34.
- (34) *Ibid.*, p. 79.
- (35) *Ibid.*, p. 81 ; A. Amauld, lettre n° 327 du 14-12-1679 ; Sainte-Beuve, II, p. 1058.
- (36) E. Jacques, p. 87 *sqq.* ; B. Chédozeau, in *Chroniques de Port-Royal*, 1980-81.
- (37) L. Guelphe, *Relation...*, Mons, 1733, p. 21.
- (38) *Ibid.*, p. 23.
- (39) *Ibid.*, pp. 24-25.
- (40) *Ibid.*, pp. 58-59.
- (41) Voir le détail de ces visites dans le livre cité d'E. Jacques.
- (42) Utrecht O.B.C. *Diarium Litterarum*, n° 1089. Sur les références antérieures à l'abbé de Mesnil, voir notre remarque *suora* n.l.
- (43) Voir le commentaire d'E. Jacques, pp. 220, 230-231, 320, 417-418 ; A. Arnauld, lettres n° 351 du 16-10-16R1 et n° 1036 du 27-4-1694.
- (44) Voir les lettres concernant Guelphe dans les fonds O.B.C., signalées par H. Leeuwenberg dans le *Diarium Litterarum*, et le commentaire d'E. Jacques, *passim*.
- (45) Mlle Voeller à Heussen, le 15-9-1686, Utrecht O.B.C. Inventaire n° 260. Voir aussi les allusions à Guelphe dans la correspondance de P. Quesnel, éd. J.A.G. Tans, Groningue — P., 1960.
- (46) Utrecht O.B.C. 611, Neercassel à A. Amauld le 22-2-1685 ; L. Ceyssens, « Les papiers de Quesnel... », in *R.H.E.*, 44, 1949, et

- A. C. de Veer, « Le Grand Recueil »... », in *R.H.E.*, 46, 1951. Sur Guelphe et les libraires, voir Guelphe, *Relation...*, pp. 36-37 ; N. Larrière, II, p. 183 ; E. Jacques, pp. 234, 484 ; A. Amauld, n° 499 du 29-11-1684, et IV, p. 164.
- (47) E. Jacques, pp. 190-192.
- (48) Troyes ms 2210 f° 373 : lettre du 7-9-1685 de Pontchâteau à Mlle Geneviève Gallier. Voir E. Jacques, in *AUREAVALLIS, Mélanges historiques réunis à l'occasion du 9^e centenaire de l'abbaye d'Orval*, Liège, 1975, p. 158, n. 54. D'autres allusions de Pontchâteau à Guelphe se trouvent dans l'édition de sa correspondance établie par B. Neveu, Paris, 1969.
- (49) E. Jacques, 1976, pp. 284, 333, 336, 337-338, 419, 540.
- (50) *Ibid.*, p. 362 ; A. Amauld, n° 536 du 18-10-1685, n° 564 du 17-4-1686, n° 691 du 29-1-1689, n° 893 du 16-7-1692, n° 914 du 5-11-1692 et n° 1036 du 27-4-1694.
- (51) E. Jacques, p. 519 ; A. Amauld, n° 780 du 13-10-1690, et n° 877 du 12-5-1692.
- (52) A. Arnould, n° 877 du 12-5-1692 : la première demande en ce sens date du 30-9-1691.
- (53) E. Jacques, p. 519.
- (54) A. Amauld, n° 1036 du 27-4-1694.
- (55) A. Amauld à Racine, le 15-7-1693, éd. Mesnard, VII, pp. 101-102 ; R. Ricard, *Corpus Racinianum*, P., 1956, p. 235, voir aussi pp. 144 et 217.
- (56) C'est l'anniversaire de la mort d'A. Arnould: R. Clark (éd.), *Lettres de G. Vuillart...*, Genève-Lille, 1951, p. 20. Desessarts les accompagne : B.N.f.fr. 17778, f° 367 (référence fournie par J. Lesaulnier).
- (57) R. Clark, pp. 16, 19.
- (58) *Ibid.*, lettre n° 127 du 17-18-2-1700, p. 303.
- (59) *Ibid.*, p. 18 sqq.
- (60) *Ibid.*, p. 19.
- (61) *Ibid.*, p. 20.
- (62) *Ibid.*, p. 22.
- (63) Cf. Beaubrun, B.N.f.fr. 13898 ; J. Fouillou, *Catalogue* et J. Racine, *Propos recueillis...*, in Pascal, O.C., éd. J. Mesnard, I, pp. 1013 sqq. et 1004 sqq. ; notre article cité in *LIAS*, 1979.
- (64) Voir notre article cité in *LIAS*, 1979, n. 17.
- (65) *Ibid.*, *passim*.
- (66) A. Amauld, n° 351 du 16-10-1681.
- (67) A. Amauld, n° 801 du 16-4-1691.
- (68) A. Amauld, n° 929 du 13-1-1693.
- (69) N. Larrière, II, pp. 443-44 : testament daté du 23-9-1690.
- (70) *Ibid.*, p. 447.
- (71) *Ibid.*, p. 448.
- (72) Minutier Central, XI, 454, cote 7.
- (73) Goujet, éd. 1767, p. 352. On peut suivre les étapes multiples des pérégrinations ultérieures de Ruffin dans les documents des Archives d'Utrecht. Dès 1702 il fut nommé, sur les conseils de Duguet et de Couet, curé de Manneville, près de Pontau-de-Mer, où il fut soutenu par J.-Nic. Colbert, archevêque de Rouen. Persécuté par le nouvel archevêque (d'Aubigny) en 1708, à cause de son refus de signer le Formulaire, il se retire ; en 1710 il enseigne la théologie auprès des chanoines réguliers de Liège ; en 1712 il se retire auprès de P. Quesnel ; il est reçu à l'Oratoire de Thuin sous le nom du Père Denys ; en 1714, il est à l'Oratoire de Douai, et en 1715 il est à celui de Mons en Hainaut ; en 1718 il revient à l'Oratoire (séminaire) de Laon ; en 1722, chassé par M. de Saint-Aubin, futur archevêque de Cambrai, il se retire à Troyes à la maison du Saint-Esprit des Pères de l'Oratoire ; il meurt le 27 mars 1736 sur la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Voir Utrecht P.-R. 32 (**), 1501, 1502, 1498, 1499 ; des éléments de sa correspondance sont donnés par J. Bruggeman et A. J. van de Ven, *Inventaire...*, La Haye, 1972.
- (74) Et non pas le 27 juillet 1720. La date du 21 juillet, 1720 est donnée par l'inventaire après décès